

LE CADRE SANITAIRE POUR LA RENTRE 2021 2022

Rentrée scolaire 2021 Ce qui est prévu pour protéger les élèves et les adultes...

- **Vaccinés ou non**, les élèves sont accueillis dans les écoles, collèges et lycées.
- Un protocole sanitaire est mis en place avec **4 niveaux de protection** selon le niveau de circulation du virus. La rentrée se fait au **niveau 2** du protocole, sauf dans certains territoires d'outre-mer où celle-ci a été reportée (niveau renforcé). Vous trouvez l'explication des différents protocoles ci-joint.



Appliquer les gestes barrières

- port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous les personnels et les élèves ;
- lavage des mains ;
- limitation du brassage par niveau ;
- distanciation physique ;
- aération des locaux ;
- désinfection régulière.

Stopper les chaînes de contamination au collège

- **Par mesure de protection**, les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance. Dès qu'un cas est détecté, les élèves de la classe sont invités à retourner chez eux dans les plus brefs délais. La collecte des informations relatives au « Pass sanitaire » s'organise dès le lendemain matin selon les modalités fournies aux familles. Les CPE, l'infirmière scolaire, s'organisent pour accueillir les élèves détenteurs du « Pass sanitaire ».
- Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète ou ayant contracté la Covid depuis moins de deux mois poursuivent les cours en présentiel.

Se tester

Si aucune campagne de tests salivaires n'est prévue au collège (à l'instar des écoles primaires), notre infirmière scolaire dispose de kits d'autotests pour les personnels de l'éducation nationale. Les familles seront invitées à effectuer des tests à chaque fois que le doute existera (cas contact, présence de symptômes).

Bien aérer

Une aération régulière des locaux est assurée.

Assurer la continuité pédagogique

Dans le cas où l'enfant doit rester à la maison en raison des circonstances sanitaires, il poursuit son apprentissage à distance. L'enseignant qui a en charge des élèves en classe dépose le travail sur l'espace numérique. Dans le cas où aucun élève n'est présent, ce qui semble peu probable, il organise son cours à distance sur le créneau libéré par l'absence des élèves.

Favoriser la vaccination des élèves

L'établissement étant proche d'un centre de vaccination, il n'est pas prévu de dispositif de vaccination à l'intérieur même de l'établissement.

L'établissement rappelle aux familles par publication Pronote les différentes possibilités de se faire vacciner sur le bassin Seynois :

Centre de Vaccination Covid-19 - ESAJ La Seyne sur Mer
Centre de vaccinations internationales - 1353 Av. Yitzhak Rabin -

UNE PRISE DE RENDEZ-VOUS EST OBLIGATOIRE
ELLE PEUT SE FAIRE SUR LA PLATEFORME TELEPHONIQUE

04 94 06 96 00

Ou par le site www.doctolib.fr

- Définit en relation avec ce centre des créneaux privilégiés (mercredis après-midi et samedis et dimanches) ;
- En priorité, oriente les familles vers le numéro de téléphone de la plateforme du bassin de la Seyne ou le site [doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)
- Transmet les formulaires d'autorisation et le questionnaire de vaccination des élèves volontaires afin que chacun puisse se présenter avec les documents obligatoires ;
- Peut collecter ces formulaires (à ce jour, les modalités de transmission au centre de vaccination par l'établissement et de prise de rendez-vous ne sont pas fixées et ne sont pas certaines) ;
- Rappelle aux familles que leur enfant doit se présenter muni des documents que nous avons collectés à savoir :
 - * autorisation à la vaccination (1 seul parent suffit)
 - * questionnaire de santé dûment renseigné avec le numéro de sécurité sociale d'un des parents ;
 - * carte vitale d'un des responsables légaux (obligatoire)+ celle de l'élève s'il en possède une ;
 - * Si l'enfant a déjà été testé positif, copie du test.

L'enfant peut à tout moment décider seul de ne pas se faire vacciner.

RAPPEL
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) Limitation des regroupements importants Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

